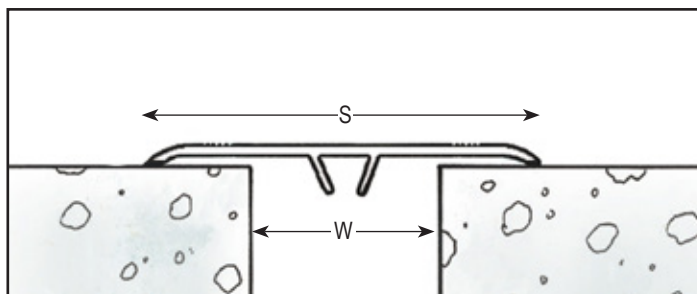
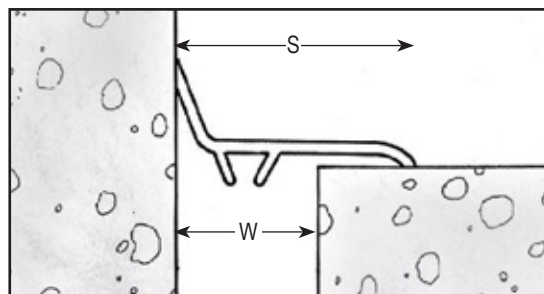




Couvre joints PVC à clipser



Clip S*
Pour les joints dont la largeur initiale est comprise entre 10 et 35 mm.



Clip SLL*
Pour les joints dont la largeur initiale est comprise entre 35 et 80 mm.



Clip XL*
Pour les joints dont la largeur initiale est comprise entre 60 et 110 mm.



Clip XXL*
Pour les joints dont la largeur initiale est comprise entre 100 et 150 mm.

* Modèles déposés

Largeur du joint à la construction W [mm]	Couvre joints plat S [mm]	Couvre joints angle S [mm]	Clip recommandé	Nombre de clips / longueur 3 m	
				Mur / Plafond	Sol piéton
10 - 35	CJV - CJH 050	CJV - CJH 050 A	S	5	10
35 - 50	CJV - CJH 070	CJV - CJH 070 A	S / SLL	5	10
40 - 70	CJV - CJH 090	CJV - CJH 090 A	SLL / XL	5	10
60 - 120	CJV - CJH 150	-	SLL / XL / XXL	5	10

Les teintes blanc RAL 9016, beige RAL 1015 et gris RAL 7035 sont disponibles sur stock en longueur de 3 mètres et de 50, 70 et 90 mm de large, modèles plats et angles.

Pour éviter tout risque d'erreur, il est important de vérifier l'adaptation sur le chantier des modèles de clips et couvre joints retenus.

Caractéristiques techniques		Méthode d'essai
Densité	1.52	DIN 53479
Point Vicat	80 °C	DIN 53460 / B
Module d'élasticité	3200 MPa	DIN 534457
Résistance à la traction	65 MPa	DIN 53455
Dureté Ball	120 MPa	DIN 53446
Absorption d'eau	0.04 %	DIN 53495
Cintrage	92 MPa	DIN 53452
Elongation	65 %	DIN 53455
Résistance à l'impact à 23°C	5.5 KJ / m ²	DIN 53453
Tolérance linéaire	± 0.7 %	DIN 16941
Coefficient d'expansion linéaire	8 x 10 ⁻⁵ K ⁻¹	DIN 53752
Résistance au feu	B2	-

Les couvre joints de dilatation en PVC sont fabriqués à base de matières premières non recyclées, conformes aux normes les plus récentes concernant les produits extrudés à base de composition vinylique pour usage extérieur. Les matières premières utilisées ne contiennent ni plomb, ni cadmium, ni aldéhyde formique.

CERTIFICATIONS USINES :

PVC : production selon ISO 9001

Clips inox : certifications ISO 14001 - ISO/TS 16949 - ISO 9001

© Tous droits réservés - Dessins non contractuels - 02/2017

